

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 1 de 19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ADDINOL Penta-Cool WM 101

UFI: UNQS-K6XU-A200-DK4C

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Substances pour travailler le métal

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH
Gebäude 4609
Rue: Am Haupttor
Lieu: D-06237 Leuna
Téléphone: +49 (0) 3461 845-0
Téléfax: +49 (0) 3461 845-555
e-mail: info@addinol.de
Interlocuteur: Service technique
Internet: www.addinol.de
Service responsable: Service technique d'ADDINOL

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 3461 845 222 - Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one

2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Mention Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 2 de 19

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération de déchets industriels.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64742-53-6	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic			< 15 %
	265-156-6		01-2119480375-34	
	Asp. Tox. 1; H304			
10043-35-3	acide borique			<5,5 %
	233-139-2	005-007-00-2		
	Repr. 1B; H360FD			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol			2,5 - < 5 %
	203-961-6	603-096-00-8		
	Eye Irrit. 2; H319			
3913-02-8	2-Butyl-1-Octanol			1 - < 2,5 %
	223-470-0		01-2119978234-31	
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H400 H411			
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle			< 0,1 %
	259-627-5	616-212-00-7		
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H331 H302 H318 H317 H372 H400 H410			
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one			< 0,1 %
	220-120-9	613-088-00-6		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1; H302 H315 H318 H317 H400			
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one			< 0,1 %
	220-239-6	613-326-00-9		
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H311 H301 H314 H318 H317 H400 H410 EUH071			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 3 de 19

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64742-53-6	265-156-6	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	< 15 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
10043-35-3	233-139-2	acide borique	<5,5 %
		par inhalation: CL50 = > 2,12 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3450 mg/kg Repr. 1B; H360FD: >= 5,5 - 100	
112-34-5	203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol	2,5 - < 5 %
		dermique: DL50 = 2764 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2410 mg/kg	
3913-02-8	223-470-0	2-Butyl-1-Octanol	1 - < 2,5 %
		par voie orale: DL50 = 26533 mg/kg	
55406-53-6	259-627-5	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle	< 0,1 %
		par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = > 6,89 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1795 mg/kg M akut; H400: M=10 M chron.; H410: M=1	
2634-33-5	220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one	< 0,1 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 670 mg/kg Skin Sens. 1; H317: >= 0,05 - 100	
2682-20-4	220-239-6	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	< 0,1 %
		par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 242 mg/kg; par voie orale: DL50 = 120 mg/kg Skin Sens. 1A; H317: >= 0,0015 - 100 M akut; H400: M=10 M chron.; H410: M=1	

Information supplémentaire

DMSO-Extrakt < 3 %, IP 346.

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 4 de 19

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée. Sable.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes nitriques (NO_x). suie.**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Eviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 5 de 19

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Tenir à l'écart de: Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. gel. forte chaleur.
Température de stockage conseillée : 5 - 40°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
10043-35-3	Acide borique (exprimé en B [7440-42-8]) (inhalable)	-	1,8		VME 8 h	
		-	1,8		VLE courte durée	
55406-53-6	Butylcarbamate d'iodopropynyle	0,01	0,12		VME 8 h	
		0,02	0,24		VLE courte durée	
112-34-5	Butyldiglykol	10	67		VME 8 h	
		15	101		VLE courte durée	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 6 de 19

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
64742-53-6	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,73 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	5,58 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,97 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,19 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c. /jour
10043-35-3	acide borique			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	8,3 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	392 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	4,15 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	196 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,98 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systémique	0,98 mg/kg p.c. /jour
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	67,5 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	101,2 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	6,25 mg/kg p.c. /jour
3913-02-8	2-Butyl-1-Octanol			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	123,3 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	35 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	31,1 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	21 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	21 mg/kg p.c. /jour
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,023 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	0,07 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,16 mg/m ³
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	1,16 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	2 mg/kg p.c. /jour
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzisothiazolin-3-one			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	6,81 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,966 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,2 mg/m ³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,345 mg/kg p.c. /jour
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one			

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 7 de 19

Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	0,021 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	0,043 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	0,021 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	0,043 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,027 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systémique	0,053 mg/kg p.c. /jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 8 de 19

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
Milieu environnemental		
64742-53-6	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	
Intoxication secondaire		9,33 mg/kg
10043-35-3	acide borique	
Eau douce		2,9 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		13,7 mg/l
Eau de mer		2,9 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		5,7 mg/kg
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol	
Eau douce		1,1 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		11 mg/l
Eau de mer		0,11 mg/l
Sédiment d'eau douce		4,4 mg/kg
Sédiment marin		0,44 mg/kg
Intoxication secondaire		56 mg/kg
Sol		0,32 mg/kg
3913-02-8	2-Butyl-1-Octanol	
Eau douce		0 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,014 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle	
Eau douce		0,001 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,001 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,017 mg/kg
Sédiment marin		0,002 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,44 mg/l
Sol		0,005 mg/kg
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one	
Eau douce		0,00403 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,0011 mg/l
Eau de mer		0,000403 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,0499 mg/kg
Sédiment marin		0,00499 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1,03 mg/l
Sol		3 mg/kg
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	
Eau douce		0,00339 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,00339 mg/l

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 9 de 19

Eau de mer	0,00339 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	0,23 mg/l
Sol	0,047 mg/kg

Conseils supplémentaires

source:

Recommended limit value for cooling lubricants (steam and aerosol)
MAK: 10 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : EN ISO 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Protection respiratoire avec filtre contre les gaz et vapeurs organiques de type A - point d'ébullition > 65 ° C: A1: <1000 ppm; A2: <5000 ppm; A3: <10 000 ppm.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: jaune
Odeur: caractéristique

pH-Valeur (à 20 °C):

Modification d'état

Testé selon la méthode

9,1 DIN 51369

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 10 de 19

Point de fusion:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 100 °C
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	> 100 °C DIN EN ISO 2592

Inflammabilité

solide/liquide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	6,5 vol. %
Température d'auto-inflammation:	> 240 °C

Température d'inflammation spontanée

solide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible

Température de décomposition: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur: non déterminé
(à 20 °C)Densité (à 15 °C): 0,993 g/cm³ DIN EN ISO 12185

Hydrosolubilité: très soluble.

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau: Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique: 105 mm²/s DIN EN ISO 3104
(à 20 °C)

Densité de vapeur relative: Aucune donnée disponible

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 11 de 19

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes nitriques (NO_x). suie.**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mélange non-testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 12 de 19

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-53-6	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic				
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	Study report (1982) OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin	Study report (1982) OECD Guideline 402
10043-35-3	acide borique				
	orale	DL50 mg/kg	3450	Rat	Toxicology and Applied Pharmacology 23: Boric acid was administered orally by ga
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin	Study report (1982) other: FIFRA
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 mg/l	> 2,12	Rat	Study report (1997) OECD Guideline 403
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol				
	orale	DL50 mg/kg	2410	Souris	Study report (1981) OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	2764	Lapin	Study report (1981) OECD Guideline 402
3913-02-8	2-Butyl-1-Octanol				
	orale	DL50 mg/kg	26533	Rat	Study report (1986) OECD Guideline 401
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle				
	orale	DL50 mg/kg	1795	Rat	Study report (1984) OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin	Study report (1991) EPA OPP 81-2
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l		
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 mg/l	> 6,89	Rat	Study report (1985) OECD Guideline 403
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one				
	orale	DL50 mg/kg	670	Rat	Study report (1988) OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (1994) OECD Guideline 402
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one				
	orale	DL50 mg/kg	120	Rat	Study report (2002) EPA OPPTS 870.1100
	cutanée	DL50 mg/kg	242	Rat	Study report (1999) OECD Guideline 402
	inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l		
	inhalation aérosol	ATE	0,05 mg/l		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle; 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one; 2-méthylisothiazol-3(2H)-one)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 13 de 19

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

non applicable

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 14 de 19

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-53-6	Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 > 100 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Study report (1995)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l				
	Toxicité pour les poissons	NOEC >= 1000 mg/l	14 d	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Brussels, Belgium (2010)	The aquatic toxicity was estimated by a
10043-35-3	acide borique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 79,7 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Study report (2010)	other: ASTM E729-95 Standard Guide for C
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 66 mg/l	72 h	Phaeodactylum tricornutum	Study report (2011)	ISO 10253
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 93 mg/l	48 h	Ceriodaphnia dubia	Study report (2010)	other: ASTM E729-95 Standard Guide for C
	Toxicité pour les poissons	NOEC 11,2 mg/l	32 d	Pimephales promelas	Study report (2010)	other: ASTM E1241-05 Standard Guide for
	Toxicité pour les algues	NOEC 17,5 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (2000)	OECD Guideline 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 33,1 mg/l	28 d	Americamysis bahia	Study report (2011)	EPA OPPTS 850.1350
	Toxicité bactérielle aiguë	(> 175 mg/l)	3 h	Boue activée	Study report (2000)	OECD Guideline 209
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1300 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	J Haz Mat, 1, p303-18 (1977)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l	96 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (1992)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1992)	EU Method C.2
3913-02-8	2-Butyl-1-Octanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,55 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Study report (2012)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 2,1 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (2012)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,14 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (2002)	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,014 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (2005)	OECD Guideline 211
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,022 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,0084 mg/l	35 d	Pimephales promelas	REACH Registration Dossier	EPA OPP 72-4

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 15 de 19

	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,0499	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	EPA OPP 72-4
	Toxicité bactérielle aiguë	(44 mg/l)		3 h	activated sludge, domestic	REACH Registration Dossier	EU Method C.11
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	ca. 16,7	96 h	Cyprinodon variegatus	REACH Registration Dossier	other:
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,15	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1994)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	2,94	48 h	Daphnia magna	Study report (1995)	OECD Guideline 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(13 mg/l)		3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	4,77	96 h	Oncorhynchus mykiss	REACH Registration Dossier	EPA OPP 72-1
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,069	96 h	Skeletonema costatum	Study report (2004)	EPA OPPTS 850.5400
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,934	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	EPA OPP 72-2
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	4,93	98 d	Oncorhynchus mykiss	REACH Registration Dossier	EPA OPPTS 850.1400
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,044	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	EPA OPPTS 850.1300
	Toxicité bactérielle aiguë	(41 mg/l)		3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
10043-35-3	acide borique	-1,09
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol	1
3913-02-8	2-Butyl-1-Octanol	5,5
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle	2,81
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one	0,63
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	-0,486

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 16 de 19

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
10043-35-3	acide borique	0,7 - 1,4	Crassostrea gigas	Water Research Vol.
3913-02-8	2-Butyl-1-Octanol	83,5		Calculation (2010)
2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;1,2-benzi sothiazolin-3-one	ca. 6,62	Lepomis macrochirus	REACH Registration D
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	5,75	Lepomis macrochirus	REACH Registration D

12.4. Mobilité dans le sol

Difficilement éliminable de l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB .

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

non applicable

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

120107 Déchets provenant de la mise en forme ou du traitement de surface physique et mécanique des métaux et des matières plastiques; Déchets provenant de la mise en forme et du traitement de surface physique et mécanique des métaux et des matières plastiques; Huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (sauf émulsions et solutions); déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

120107 Déchets provenant de la mise en forme ou du traitement de surface physique et mécanique des métaux et des matières plastiques; Déchets provenant de la mise en forme et du traitement de surface physique et mécanique des métaux et des matières plastiques; Huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (sauf émulsions et solutions); déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:** -**14.2. Désignation officielle de** -**transport de l'ONU:** -**14.3. Classe(s) de danger pour le** -**transport:** -**14.4. Groupe d'emballage:** -**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:** -

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 17 de 19

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: -**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** -**14.4. Groupe d'emballage:** -**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:** -**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** -**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** -**14.4. Groupe d'emballage:** -**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU:** -**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** -**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** -**14.4. Groupe d'emballage:** -**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):
acide borique

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 30, Inscription 55

Législation nationale

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 18 de 19

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Teneur en COV (OCOV):

4,14 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,4,7,8,9,11,12,15,16.

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Penta-Cool WM 101

Date de révision: 07.06.2021

Code du produit: 770078

Page 19 de 19

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)